Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: 25 (1988)

Heft: 911

Artikel: L'alimentaire des "alma mater"

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1018231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

UNIVERSITES

L'alimentaire des «alma mater»

(ag) Je me souviens d'une de mes premières leçons en dépenses publiques. Un parlementaire fédéral, qui gravit plus tard encore un échelon, me la donna à propos du budget militaire.

Les dépenses militaires étaient à l'époque soumises à contestation (aujour-d'hui, toujours aussi budgétivores, elles y échappent paradoxalement). Pour apaiser la critique, état-major et responsables civils faisaient savoir qu'ils s'engageraient à maintenir la dépense dans un pourcentage constant par rapport au budget global ou par rapport au PIB. L'appétit, disaient-ils, ne leur viendrait plus en mangeant.

Cette sagesse «stabile» fut le sujet de la leçon: revendiquer une part constante du budget, c'est refuser de laisser une place pour des tâches publiques qui exigent un rattrapage important.

Les universités illustrent la démonstration. Leur part rapportée au produit intérieur a presque triplé depuis 1960. Ou encore, les dépenses pour les universités ont été multipliées par 16, les dépenses

EN BREF

Les éditions de l'hebdomadaire gratuit bernois Berner Bär publient une brochure de l'ancien conseiller d'Etat Werner Martignoni sur les versements aux partis politiques et la pratique politique dans le canton de Berne. La bourgeoisie contre-attaque. Ça promet.

Orell Füssli prépare l'édition 1989 du Répertoire des Administrateurs. Il se propose d'y insérer une liste des Conseillers d'administration les plus influents de Suisse et une liste des professeurs d'université liés à l'économie. DP n'a pas été oublié, puisque les membres du Conseil d'administration de la SA éditrice de notre journal ont reçu un questionnaire.

publiques(confédération, canton, communes) par 10, le PIB par 6,5. Le rattrapage a donc été important*. Mais encore...

Interfacultés

Le coût de l'enseignement et de la recherche doit être fort inégal selon les disciplines, imagine-t-on à distance. L'exploitation des hôpitaux universitaires (dont le 30% des dépenses globales est considéré comme charge d'enseignement), les laboratoires des sciences physiques, plus onéreux qu'un enseignement théologique ou littéraire qui se fait livre en mains.

C'est vrai. Mais le rattrapage universitaire s'est fait d'abord au profit des sciences humaines.

Ont pris une importance relative plus forte : les lettres, les sciences, les sciences économiques et les sciences sociales. Ont reculé: les écoles polytechniques et la médecine.

Une fois ce rattrapage constaté, la première impression reste la bonne. Les facultés sont inégalement gourmandes. Sur les 2,5 milliards de dépenses annuelles pour les hautes écoles, la répartition interfacultés est la suivante:

	Mio	%	
Théologie	21	0,8	
Droit, sciences économiques			
et sciences sociales	147	5,7	
Médecine	961	37,1	
Lettres	209	8,1	
Sciences	342	13,2	
Ecoles polytechniques et			
Ecole d'architecture			
de Genève	585	22,6	

On est frappé aussi de voir qu'en importance relative, ce sont les traitements des assistants et du «personnel divers» qui accuse (globalement) la plus forte augmentation, beaucoup plus que les dépenses de matériel. En vingt ans ont reculé (toujours relativement, par rapport à la masse globale) les traitements du corps enseignant (ne vous faites pas trop de soucis pour eux) et les investissements.

Une évolution incontestable des universités est donc leur renforcement administratif et la complexité accrue de leur hiérarchie. Elles connaissent à leur tour la division du travail.

Par étudiant

Le rattrapage et le renforcement de l'organisation ont été rendus nécessaires par l'augmentation forte du nombre d'étudiants. Ils ont augmenté en 25 ans trois fois plus vite que la population résidante. Ils sont aujourd'hui 75 000. Trois universités ont une population estudiantine supérieure à 10 000. Zurich: 18 600, Zurich EPFZ 10 200, Genève 11 200.

C'est ainsi qu'en termes de «bénéficiaire direct» l'extension si impressionnante de l'Université a été plus faible que celle de l'économie en général.

Toutes dépenses confondues, le prix moyen de l'étudiant suisse est aujourd'hui de 34 000 francs l'an.

Travaux pour des tiers

Les universités, en effectuant des travaux pour l'économie, obtiennent des recettes d'exploitation supplémentaires. Elles ne sont pas négligeables. Environ 4,4 millions de francs. Mais ces recettes (joli sujet de recherche) se répartissent de manière fort inégale, les plus gros montants ne provenant pas des écoles polytechniques, pourtant proches des possibilités d'application.

Pour la curiosité des lecteurs, nous les récapitulons par millions:

Bâle	6,7
Berne	17,3
Fribourg	1,9
Genève	1,1
Lausanne	0,6
Neuchâtel	1,4
Zurich	7,5
St-Gall	4,1
EPFZ	2,9
EPFL	

Comment expliquer que Neuchâtel, université de dimension modeste, obtienne presque le triple de l'EPFL? ■

* Source: La Vie économique 5/88. Statistiques recueillies par Fred Bengerter.